

PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030

L'Ambition Résiliente pour
les femmes d'Afrique Centrale.



Parler
D'Elles



Sommaire

I. Introduction.....	8
1. Contexte général.....	8
2. Justification du plan stratégique	8
3. Alignement du plan avec les valeurs et les missions	9
4. Objectifs globaux du plan.....	10
II. Analyse de la situation actuelle.....	11
Analyse du contexte Cameroun et Afrique centrale	11
Contexte socio-économique:.....	11
Contexte politique et juridique:.....	12
Contexte social et culturel:.....	13
III. Di Ye Ha l'ambition résiliente.....	14
VISION 2030 APDL : APDL, LE CATALYSEUR D'UN CHANGEMENT DURABLE POUR LES JEUNES FILLES ET LES FEMMES EN AFRIQUE CENTRALE.....	14
Une organisation forte et résiliente	15
Un impact transformateur	15
Une organisation agile, apprenante et innovante.....	15
IV. Plan stratégique 2025-2030.....	16
LES PILIERS.....	16
Pilier 1 : Multi-partenariat pour la promotion de l'autonomisation des femmes et la protection des filles	16



Pilier 2 : recherche scientifique et plaidoyer en vue d'influencer les politiques publiques sur le genre et la recherche universitaire 19

Pilier 3 : Renforcement institutionnel et mobilisation de ressources supplémentaires..... 23

**V. Cycle d'intervention réinventé :
une approche ascendante, collaborative et itérative.....25**

1. Recherche et renforcement des capacités 25

2. Co-crédation de solutions et plaidoyer 25

3. Capitalisation et diffusion des savoirs : 26

4. Mobilisation des ressources et mise en œuvre 26

**VI. Engagement de l'APDL :
Trois thématiques pour un développement durable28**

VII. Ressources et budget.....30

Estimation budgétaire..... 30

1. Besoins en ressources humaines et matérielles 31

Ressources Humaines..... 31

Ressources matérielles..... 32

Identification des sources de financement. 32

2. Mobilisation des ressources locales 32

3. Partenariats internationaux..... 33

4. Institutions locales et diplomatiques..... 33

VIII. Conclusion.....34

APDL EN BREF

Créée en 2020 et basée dans la ville de Yaoundé, l'Association Parler d'Elles est une organisation engagée pour la transformation des dynamiques communautaires et la promotion des changements durables en Afrique centrale, en mettant l'accent sur l'autonomisation, l'éducation et la santé des femmes et de la jeune fille.



Notre vision est celle d'un continent africain où le potentiel économique et humain des femmes est pleinement valorisé et pris en compte.



Notre engagement repose sur trois thématiques essentielles pour le développement inclusif Afrique de manière générale et au Cameroun en particulier:

- L'accès à la santé : faire du bien-être des populations une priorité ;
- L'accès à l'éducation et l'autonomisation : investir en faveur de l'éducation des filles et de l'autonomisation des femmes, gage pour l'avenir ;
- La prévention, la protection et l'inclusion des femmes et des filles aux violences basées sur le genre.



Nos axes de travail sont :

- La recherche participative : afin de comprendre les normes sociales et dynamiques qui favorisent la violence basée sur le genre et l'exclusion des femmes et co-crée des solutions ;
- Le plaidoyer : sur la base d'évidences nouvelles ou préexistantes, nous menons des plaidoyer auprès des acteurs clés pour les changements d'attitudes et de politiques ;
- Le renforcement de capacités : des approches ciblées d'accompagnement d'organisations et leaders communautaires afin d'encourager les approches contextualisées.



MOT DES DIRIGEANTES

Chers Partenaires,

Depuis 2020, lorsque nous n'avions encore qu'une vision brute de ce que nous voulions apporter à nos communautés, nous avons travaillé durement pour élargir notre impact. Il nous a souvent fallu faire preuve de résilience, et changer de cap, reposer sur nos partenaires, mais en tant que startup du non-profit nous n'avons jamais cessé de croire en un avenir radieux pour les femmes.

APDL s'engage aujourd'hui sur un chemin nouveau, mais essentiel. Celui d'un plan audacieux pour son propre développement et l'autonomisation des femmes, un pilier fondamental pour un avenir plus juste et équitable.

En cinq ans d'activités, vous avez épousé et soutenu nos actions à l'horizon 2030. APDL se voit comme une organisation africaine de référence en matière d'autonomisation des femmes, une voix qui fédère et influence les politiques publiques.

La publication de ce plan stratégique est l'opportunité pour nous de remercier nos partenaires techniques, les membres de notre bureau et les équipes de notre secrétariat, notre conseil consultatif, nos bailleurs de fonds, et tous les alliés de notre cause.

Une fois de plus, par notre engagement commun, donnons la voix aux organisations de femmes et ensemble construisons cette vision ambitieuse d'être.



REMERCIEMENTS

Notre gratitude à toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce plan stratégique. Votre expertise, votre engagement et notre vision partagée ont permis de poser les bases d'un avenir ambitieux pour notre association.

Merci particulièrement aux membres de notre conseil consultatif pour leur engagement, leur expertise et leurs encouragements.

Merci à notre partenaire Ntsendan et leur contribution technique inestimable.

CONTRIBUTEURS

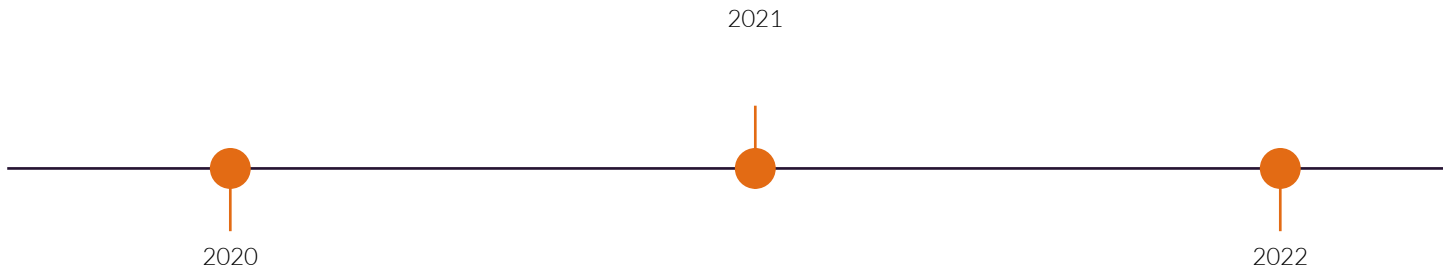
Cristina Oluwatoyin Oladije, PhD, Thierry Sanzhie Bokally, Christianne Mbimbe, Daniel Mpeck, Julien Mbia, Sammy Ekambi, Clémence Chevalier, Nadia Nerdassi

EDITION : Delphine Matota

CRÉATION GRAPHIQUE : MAONO SARL

COORDINATION : Thierry Sanzhie Bokally

I. Introduction



1. Contexte général

Les crises multiples (sécuritaires, humanitaires, climatiques, économiques, sociétales et sociales) exacerbent la vulnérabilité des femmes et des filles car malheureusement, elles ne sont pas prises en compte dans la réponse aux crises et, elles en sont trop souvent les victimes, et à un prix élevé. Les premiers résultats d'une étude de recherche en cours montrent qu'il faut agir maintenant, massivement et méthodiquement, ne laisser personne derrière pour un futur apaisé. Consciente de cela et à l'aube de son cinquième anniversaire, APDL se projette dans une nouvelle phase de son développement en proposant une stratégie ambitieuse. Ce plan stratégique a pour objectif de consolider les acquis de l'organisation, de renforcer son impact sur le terrain, de s'adapter aux nouveaux enjeux du secteur et de proposer une voie médiane avec pour objectif d'atteindre les agendas de développement (vision 2035 du Cameroun, l'agenda 2030³ et l'agenda 2063⁴ de l'Union Africaine : l'Afrique que nous voulons).

2. Justification du plan stratégique

Le plan stratégique d'APDL est notre plan pour l'avenir. Il propose une vision claire, aligne les efforts et permettra de mesurer l'impact dans notre écosystème. Ce plan dynamique et agile nous permettra de nous adapter aux changements et de mobiliser/renforcer les partenariats pour un développement durable.

3 ODD 5 : Égalité entre les sexes : En luttant contre les inégalités de genre et en renforçant l'autonomisation des femmes.
 ODD 8 : Travail décent et croissance économique : En soutenant l'entrepreneuriat féminin et en promouvant l'inclusion économique des femmes.
 ODD 10 : Réduction des inégalités : En luttant contre toutes les formes de discrimination et en promouvant l'équité.
 ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces : En plaidant pour des politiques publiques plus justes et inclusives.

4 Aspiration 1 de l'Agenda 2063, qui vise à bâtir une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et durable.



2023



2024



3. Alignement du plan avec les valeurs et les missions

Le plan stratégique 2024-2030 d'APDL incarne la vision de l'organisation pour un continent africain où les femmes sont des agentes du changement, des actrices clés du développement. Il est directement inspiré de la vision, des missions et des valeurs fondamentales de l'organisation, offrant ainsi un cadre cohérent et ambitieux pour les années à venir.

1. Vision d'un continent transformé là où l'égalité genre est un accélérateur du développement : Le plan stratégique est conçu pour concrétiser cette vision en définissant des objectifs clairs et mesurables, en ligne avec les aspirations de l'organisation.
2. Empouvoirement des jeunes filles et des femmes : Chaque action prévue dans le plan contribue à renforcer les capacités des jeunes filles et des femmes, à leur donner les moyens de défendre leurs droits, et à les soutenir dans leur développement économique et aussi les autres enjeux : technologiques, climatiques, politiques, etc. Il vise aussi à sourcer et ressourcer les organisations et groupes de femmes qui, au sein des communautés sensibilisent et renforcent les capacités des acteurs clés pour l'inclusion des femmes et des filles.
3. Plaidoyer féministe et influence pour le développement : Le plan met l'accent sur des actions de plaidoyer ciblées pour influencer les politiques publiques et les normes sociales, en ligne avec la mission de plaidoyer avec impact. Notre approche est de favoriser un changement systémique, participatif et transformatif. L'approche plaidoyer va consister à implémenter des programmes d'information et exhortation sur les sujets chères à APDL et ses partenaires. Elle ciblera tous les acteurs de l'échelle de gouvernance d'une thématique donnée.



4. Mise en réseaux et partenariats : La création d'un réseau panafricain est au cœur du plan, reflétant ainsi la valeur de la collaboration et l'engagement à bâtir des partenariats solides. Les valeurs de la solidarité africaine nous poussent à nous définir comme un pont qui amplifie les voix des femmes non pas seulement dans la forme, mais dans le fond. Cela demande des ressources financières et non financières que des philanthropes, des entreprises et des institutions africaines doivent continuer à mobiliser en investissant dans l'humain.

4. Objectifs globaux du plan

Le plan stratégique sert de boussole pour guider les actions d'APDL.

Il permet :

1. D'aligner les efforts : tous les membres de l'organisation peuvent ainsi travailler dans une même direction.
2. De mesurer les progrès : des indicateurs clés de performance permettent de suivre l'avancement des projets et d'ajuster les stratégies si nécessaire.
3. De mobiliser les ressources : le plan stratégique est un outil de communication efficace pour attirer de nouveaux partenaires et renforcer les collaborations existantes.
4. De rendre compte de l'impact : il permet de démontrer l'impact des actions d'APDL auprès des bailleurs de fonds et du grand public.

En somme, **le plan stratégique 2025-2030 d'APDL est ambitieux et inspirant.**

Il place l'organisation au cœur des enjeux de l'émancipation de la jeune fille et des femmes en Afrique.

Il offre un cadre solide pour les années à venir et contribue à faire de la vision d'un continent où les femmes sont des forces motrices du changement.



II. Analyse de la situation actuelle

Analyse du contexte Cameroun et Afrique centrale

Contexte socio-économique:

- **Inégalités de genre persistantes :** Malgré des avancées, des disparités importantes persistent en matière d'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et aux opportunités économiques pour les femmes et les filles.³ La pauvreté affecte de manière disproportionnée les femmes, en particulier en zones rurales.
- **Vulnérabilité accrue par les crises:** Les crises sécuritaires⁴ exposent les femmes et filles à des formes particulières de violences. Que ce soit dans le Kivu en RDC ou dans le Noso au Cameroun, le viol des femmes est utilisé comme arme de guerre.

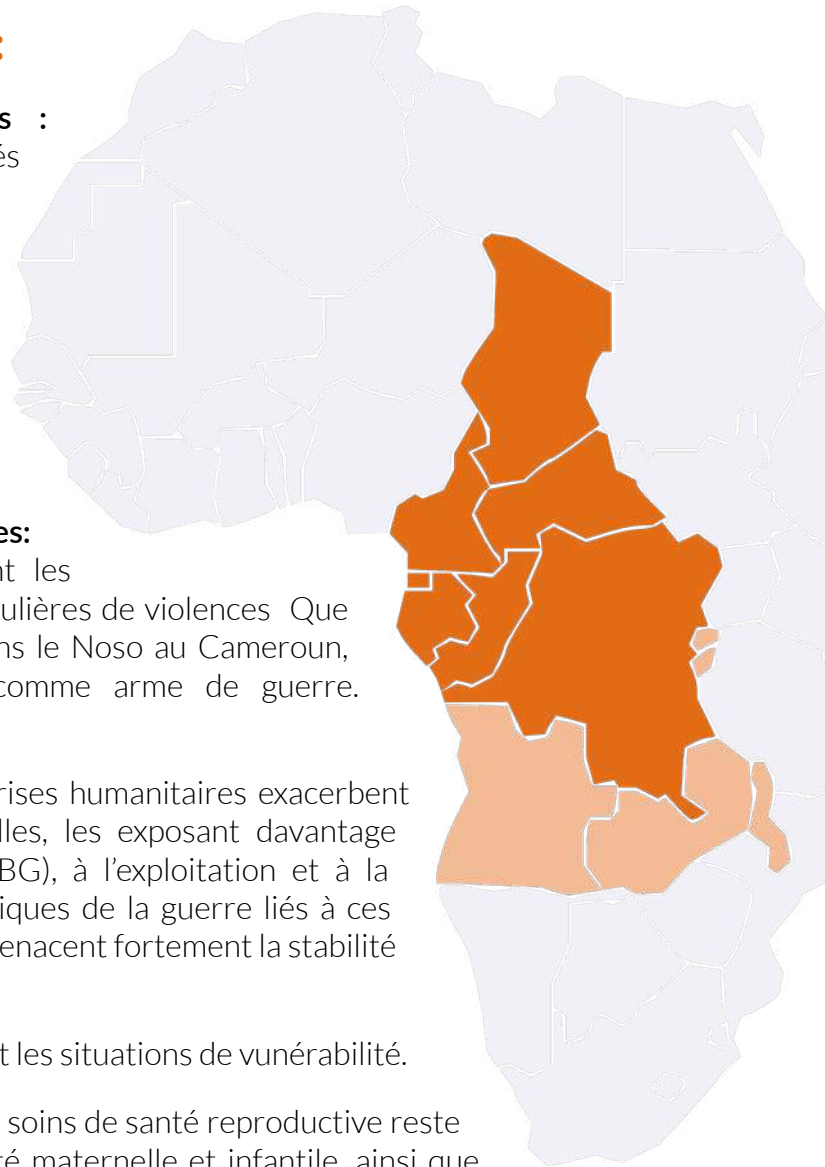
Les situations de déplacement et les crises humanitaires exacerbent la vulnérabilité des femmes et des filles, les exposant davantage aux violences basées sur le genre (VBG), à l'exploitation et à la marginalisation. Les crises d'effets cycliques de la guerre liés à ces situations de pauvreté et de précarité menacent fortement la stabilité dans les pays affectés.

Les situations de déplacement aggravent les situations de vulnérabilité.

Défis en matière de santé : L'accès aux soins de santé reproductive reste limité, avec des taux élevés de mortalité maternelle et infantile, ainsi que des besoins non satisfaits en matière de planification familiale. La précarité menstruelle est encore la réalité de centaines de milliers d'adolescentes déplacées internes malgré la multitude des programmes d'intervention humanitaire.

3 https://www.unwomen.org/sites/default/files/2024-11/b0_report_cameroun_fr.pdf

4 <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/kamerun/19419.pdf>



Les résultats du Malaria Behaviour Survey menés par Breakthrough Action ont démontré des liens entre l'autonomisation des femmes et la lutte contre le paludisme au Congo tout comme au Cameroun⁵.

La santé mentale thématique sous traitées parmi les questions de santé est un sujet de plus en plus évoqué. La prise en charge des femmes souffrant d'un problème de santé mentale reste encore précaire, avec des problématiques comprenant à la fois une insuffisance en ressources humaines, financières et matérielles adaptées. Un rapport récent de l'OMS (2020) indiquait que seuls 8 pays africains avaient des ressources humaines disponibles et affectées à la mise en œuvre de la politique en matière de santé mentale et 4 avaient un financement dédié à la politique de santé mentale⁶. Le Cameroun par exemple compte 11 psychiatres pour 28.95 millions d'habitants⁷. Près de 2000 psychologues ont été formés mais très peu sont retrouvés dans les formation sanitaire. Au Gabon on avait jusqu'en 2014 un psychologue pour 300000 habitants et 1 psychiatre pour 500000 habitants tandis que le Congo en 2024 ne compte que 4 médecins psychiatres sur tout le territoire sans existence de centres médicaux spécialisés⁸.

Contexte politique et juridique:

- **Cadre juridique perfectible** : bien que le Cameroun ait ratifié des conventions internationales relatives aux droits des femmes, leur application effective se heurte à des obstacles culturels, sociaux et institutionnels. Des lois discriminatoires persistent et les mécanismes de protection des femmes victimes de VBG sont souvent insuffisants. A ce jour le Congo reste le seul pays doté d'une loi spécifique aux vbg depuis 2022. Malgré la ratification d'une multitude d'instruments internationaux dans la majorité des pays d'Afrique centrale et au Cameroun, leur application reste encore un défi majeur.
- **Volonté politique à renforcer** : Si depuis 2004 la CEEAC s'est dotée d'une politique genre et tous les pays de la sous-région ont créé un ministère dédié au genre (tel que prévu dans la déclaration de Beijing), des avancées sont encore attendues. Le rapport intitulé "De l'ombre à la lumière" portant sur l'évolution des ministères du genre en Afrique Centrale relève les avancées timides de ces ministères clés pour l'autonomisation des femmes. La budgétisation sensible n'est pleinement intégrée que par quelques pays, de même le statut des points focaux genre limite encore leur influence. Concernant les ressources disponibles, la parts des Ministères du genre dans les budgets nationaux se situe en général entre 0,5% et 1%.
- **Espace de la société civile** : Malgré les avancées démocratiques notables dans certains pays, les crises sécuritaires, les conflits armés; les transitions politiques attendues et en cours fragilisent l'espace civique. Les espaces d'expression pour les militantes ne permet pas dans plusieurs pays, ou dans certaines régions des pays d'organiser régulièrement des réunions ou des manifestations publiques.

5 <https://aidspan.org/renforcer-le-leadership-des-femmes-pour-mieux-lutter-contre-le-paludisme-au-cameroun/>

6 Mental Health Atlas 2020. 1st ed. Geneva: World Health Organization; 2021. 1 p.

7 Cameroon-Info.Net [Internet]. [cité 4 déc 2024]. Disponible sur: <https://www.cameroon-info.net/article/cameroun-sante-mentale-le-cameroun-ne-compte-que-11-psychiatres-dapres-le-ministere-de-387405.html>

8 tropicale AS. Santé : Rotary Club sensibilise à la résurgence des maladies mentales [Internet]. [cité 4 déc 2024]. Disponible sur: https://www.santetropicale.com/sites_pays/actus.asp?id=34470&action=lire&rep=congo



Contexte social et culturel:

- **Prévalence des VBG** : Une étude menée en Afrique Subsaharienne révélait que la proportion de jeunes femmes déclarant avoir subi des violences venant de leur partenaire varie de 6,5% aux Comores à 43,3% au Gabon. Dans l'ensemble, les niveaux violences déclarés étaient plus élevés dans les pays d'Afrique centrale que dans les autres sous-régions⁹. Au Cameroun, une étude conduite auprès des élèves et portant sur les abus sexuels en milieu scolaire a révélé que les victimes étaient plus souvent des filles que des garçons : 95,2% contre 4,8%¹⁰. Les violences basées sur le genre, y compris les violences conjugales, les mariages précoces et les mutilations génitales féminines, demeurent une réalité préoccupante au Cameroun¹¹.
- **Rôle des acteurs religieux et traditionnels** : Les acteurs religieux et traditionnels exercent une influence importante sur les normes sociales et les pratiques culturelles, et leur implication est essentielle pour promouvoir un changement positif en faveur de l'égalité des genres. L'analyse du contexte met en évidence la pertinence et l'urgence de l'action d'APDL. Son plan stratégique 2024-2030, axé sur le multi-partenariat, la recherche et le plaidoyer, et le renforcement institutionnel, apparaît comme une réponse adaptée aux défis identifiés. La prise en compte des spécificités du contexte national, régional et international ainsi que la réalisation d'une analyse FFOM permettront à APDL de maximiser son impact et de contribuer de manière significative à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes et des filles en Afrique francophone.

9 Wado YD, Mutua MK, Mohiddin A, Ijadunola MY, Faye C, Coll CVN, et al. Intimate partner violence against adolescents and young women in sub-Saharan Africa: who is most vulnerable? *Reprod Health*. 17 juin 2021;18(Suppl 1):119.

10 Menick DM. [Sexual abuse at schools in Cameroon: results of a survey-action program in Yaounde]. *Med Trop Rev Corps Sante Colon*. 2002;62(1):58-62.

11 <https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2024/11/AD893-Camerounais-considerent-violence-sexiste-comme-enjeu-majeur-Afrobarometer-30oct24.pdf>



III. Di Ye Ha l'ambition résiliente

VISION 2030 APDL : APDL, LE CATALYSEUR D'UN CHANGEMENT DURABLE POUR LES JEUNES FILLES ET LES FEMMES EN AFRIQUE CENTRALE

En 2030, APDL est **une organisation africaine de référence** dans le domaine de l'autonomisation des jeunes filles et des femmes. Ancrée dans les réalités locales et connectée au monde, elle est un pilier solide pour soutenir et renforcer les mouvements endogènes féministes en Afrique centrale.



Une organisation forte et résiliente

Structure solide : APDL dispose d'une organisation interne robuste, capable de s'adapter aux évolutions du contexte et de garantir la pérennité de ses actions.

Talents locaux : L'organisation s'est dotée d'équipes compétentes et engagées, formées aux meilleures pratiques internationales et profondément ancrées dans les réalités locales.

Ressources financières et techniques suffisantes : APDL a sécurisé les ressources nécessaires pour mener à bien ses missions, notamment en soutenant les jeunes organisations de femmes et en développant des programmes innovants.

Un impact transformateur

Renforcement des capacités : APDL a contribué à renforcer les capacités d'un grand nombre d'organisations de jeunes filles et de femmes en Afrique centrale, leur permettant de mener des actions efficaces en faveur des droits des femmes et de l'égalité de genre.

Amélioration des politiques publiques : grâce à son plaidoyer, APDL a contribué à faire évoluer les politiques publiques en faveur de l'égalité des genres et des droits des femmes.

Un réseau solide : APDL a noué des partenariats, favorisant ainsi la collaboration et l'amplification de l'impact des actions menées.

Une organisation agile, apprenante et innovante

Adaptation aux contextes : APDL a su s'adapter aux évolutions des contextes locaux et internationaux, en développant de nouvelles approches et en innovant dans ses méthodes de travail.

Collaboration avec les jeunes : L'APDL prend en compte le dividende démographique et travaille avec les jeunes dans ses actions, favorisant ainsi un renouvellement des idées et des pratiques.

En résumé, en 2030, APDL est reconnue comme un acteur incontournable du mouvement féministe en Afrique centrale. Grâce à son expertise, son engagement et son réseau, elle contribue à créer un environnement plus juste et équitable pour toutes les femmes.



IV. Plan stratégique 2025-2030

APDL se positionne comme un intermédiaire entre les partenaires techniques et financiers et les organisations sur le terrain. Il apporte l'expertise technique pour mener à bien les projets, renforcer les capacités des organisations sur le terrain, capitaliser les actions menées, point de convergence entre le monde universitaire, les sociétés privées, etc., dans la dynamique d'appui sur le terrain. Le constat fait ces dernières années et l'analyse de l'existant nous a permis d'identifier ce positionnement comme l'un des chaînons manquants du développement dans notre contexte et écosystème.

APDL retient la gestion axée sur les résultats avec l'usage du cadre logique pour guider et orienter son action.

LES PILIERS

Pilier 1 : Multi-partenariat pour la promotion de l'autonomisation des femmes et la protection des filles

Ce pilier vise à renforcer l'impact des actions menées en faveur de l'autonomisation des femmes et de la protection des filles en favorisant une approche collaborative et multi-acteurs. En identifiant et en associant les acteurs clés à tous les niveaux de gouvernance, l'objectif est de créer des synergies, de mutualiser les ressources et de développer des solutions durables et adaptées aux contextes locaux.

Objectifs spécifiques :

1.a Identifier et cartographier l'écosystème des acteurs :

Pour garantir une approche inclusive et efficace, il est essentiel de réaliser un recensement exhaustif des acteurs impliqués dans les questions de genre en Afrique centrale. Cette cartographie permettra d'identifier les forces vives du terrain, de comprendre les dynamiques locales et de mettre en place des partenariats stratégiques.

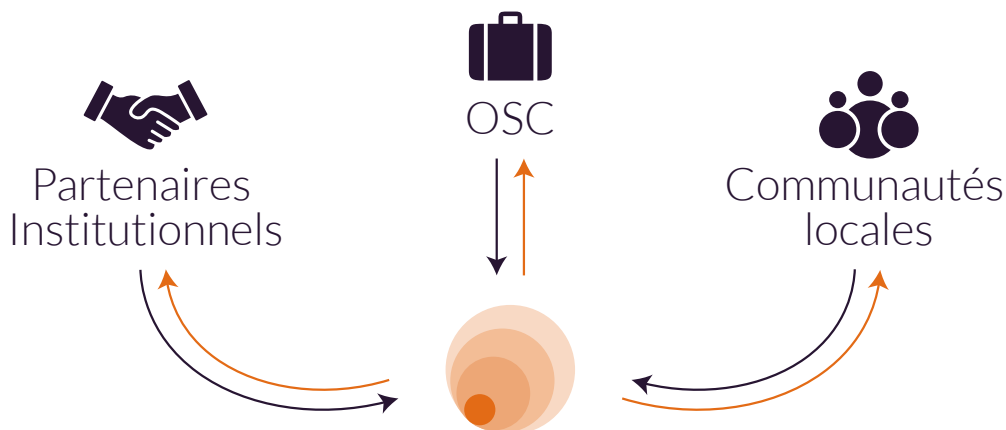
L'accent sera mis sur l'identification des jeunes actrices communautaires, des jeunes organisations et des jeunes leaders. Ces acteurs, souvent marginalisés, jouent un rôle crucial dans la promotion de l'égalité des sexes, mais ont besoin de ressources et de soutien pour développer leurs actions.



1.b Créer des espaces de dialogue et de collaboration

Pour atteindre un impact durable en faveur de l'égalité des genres en Afrique centrale, il est crucial de dépasser le cadre des actions individuelles et de favoriser une dynamique de collaboration entre les différents acteurs. APDL s'engage à créer des espaces de dialogue et de partage d'expériences. Nous permettons :

- **La mutualisation des connaissances** : les acteurs peuvent ainsi bénéficier de l'expertise de chacun, identifier les bonnes pratiques et éviter les écueils.
- **La coordination des actions** : en travaillant ensemble, les acteurs peuvent mieux coordonner leurs interventions et éviter les doublons.
- **Le renforcement du plaidoyer** : une voix unie est plus forte. En se regroupant, les acteurs peuvent peser davantage dans les débats politiques et influencer les décisions.
- **La construction de réseaux solides** : ces espaces favorisent la création de liens durables entre les acteurs, renforçant ainsi la résilience des initiatives.



1.c Renforcer les capacités des acteurs locaux

Nous sommes convaincues que le renforcement de l'écosystème des organisations de la société civile (OSC) est essentiel pour créer un impact durable. C'est pourquoi nous nous engageons à soutenir nos partenaires et organisations sœurs dans le développement de leurs compétences en gestion de projets, suivi-évaluation et communication. Notre approche, basée sur une compréhension profonde des contextes locaux, vise à dépasser les formations génériques pour proposer un accompagnement personnalisé et adapté aux besoins spécifiques de chaque OSC. Nous souhaitons ainsi encourager l'émergence de nouveaux modèles économiques sensibles aux opportunités locales et favoriser l'autonomie et la résilience de nos partenaires. Notre objectif est de co-construire avec les OSC des solutions innovantes qui répondent aux défis du terrain et contribuent à renforcer leur impact.

- **Approche personnalisée** : L'accompagnement ne sera pas standardisé, mais adapté aux besoins spécifiques de chaque OSC et mettra un accent sur le mentoring effectif et le développement personnel des leaders d'OSC.
- **Développement de compétences clés** : les formations porteront sur des compétences essentielles à la gestion de projets (gestion financière, suivi-évaluation, communication).



- **Nouveaux modèles économiques** : nous souhaitons soutenir les OSC dans la recherche de sources de financement durables, notamment par la mobilisation de ressources au niveau local.

1.d Engagement du secteur privé

APDL s'engage à mobiliser le secteur privé pour créer un écosystème favorable au développement des petites et jeunes organisations de la société civile (OSC). En favorisant le dialogue entre les institutions publiques, les entreprises locales et les multinationales, nous visons à susciter des investissements durables dans les initiatives communautaires. Nous mettrons en place des programmes d'accompagnement sur mesure pour renforcer les capacités de ces OSC, tout en garantissant la réussite de leurs projets. Cette approche permettra non seulement d'amplifier l'impact des actions menées sur le terrain, mais aussi d'offrir de nouvelles opportunités et de démontrer leur engagement social.

L'importance des partenariats public-privé-civil : Les trois secteurs ont un rôle à jouer pour atteindre les objectifs de développement. APDL s'engage à jouer d'ici à 2030 un rôle clé pour mobiliser la société civile engagée et experte qui pourra jouer un rôle catalyseur pour générer davantage d'opportunités de financement pour les OSC féministes de la part de la société civile.

- **Le soutien aux petites et jeunes OSC** : ces organisations sont souvent en première ligne dans la lutte contre la pauvreté, mais manquent de ressources et de compétences.
- **L'accompagnement sur mesure** : il est essentiel de proposer des programmes adaptés aux besoins spécifiques de chaque OSC.
- **Les bénéfices mutuels** : les entreprises peuvent améliorer leur image de marque et renforcer leur engagement sociétal tout en soutenant des projets à fort impact.

Indicateurs de performance

- **Nombre de partenaires mobilisés** : cet indicateur permettra de mesurer l'étendue du réseau de partenaires et la capacité à mobiliser une diversité d'acteurs.
- **Nombre de plateformes de collaboration mises en place** : Cet indicateur permettra d'évaluer l'efficacité des mécanismes de coordination et de partage d'informations.
- **Taux de satisfaction des bénéficiaires** : cet indicateur permettra de mesurer l'impact des projets sur la vie des femmes et des filles.
- **Nombre d'adhérents aux plateformes de collaboration** : Cet indicateur permettra d'évaluer l'engagement des acteurs dans les processus de co-construction.

Produits

- **Compendium des acteurs** : un document recensant l'ensemble des acteurs travaillant sur les questions de genre, leurs compétences et leurs domaines d'intervention.
- **Fonds d'appui aux projets** : un fonds dédié au financement de petites initiatives locales portées par les organisations de la société civile.
- **Équipe d'appui technique** : une équipe pluridisciplinaire chargée de fournir un appui technique aux partenaires.



Pilier 2 : recherche scientifique et plaidoyer en vue d'influencer les politiques publiques sur le genre et la recherche universitaire

Ce pilier vise à renforcer l'impact de l'APDL en établissant un lien solide entre la recherche, le plaidoyer et l'influence sur les politiques publiques. En développant des partenariats stratégiques avec le monde académique et les médias, l'APDL ambitionne de produire des connaissances de qualité sur les questions de genre et de développement, de renforcer la crédibilité de ses actions de plaidoyer et d'influencer les décideurs politiques.

Objectifs spécifiques

2.a Renforcer la crédibilité du plaidoyer :

en s'appuyant sur des données probantes issues de la recherche, l'organisation renforcera l'impact de ses actions de plaidoyer et augmentera sa légitimité auprès des décideurs politiques.

2.b Développer la production de connaissances :

en nouant des partenariats avec des universités et des centres de recherche, l'organisation contribuera à la production de nouvelles connaissances sur les questions de genre et de développement.

2.c Améliorer la diffusion des savoirs :

en collaborant avec les médias, l'organisation assurera une large diffusion des résultats de ses recherches auprès du grand public et des acteurs clés.

2.d Influencer les politiques publiques :

en plaçant les résultats de la recherche au cœur de ses actions de plaidoyer, l'organisation contribuera à l'élaboration de politiques publiques plus égalitaires.

Indicateurs de performance

- Nombre de publications scientifiques et de rapports de recherche produits
- Nombre de partenariats établis avec des institutions de recherche
- Nombre de conférences et d'ateliers organisés
- Nombre d'articles de presse publiés
- Nombre de politiques publiques influencées grâce au plaidoyer
- Augmentation de la visibilité de l'APDL dans les médias

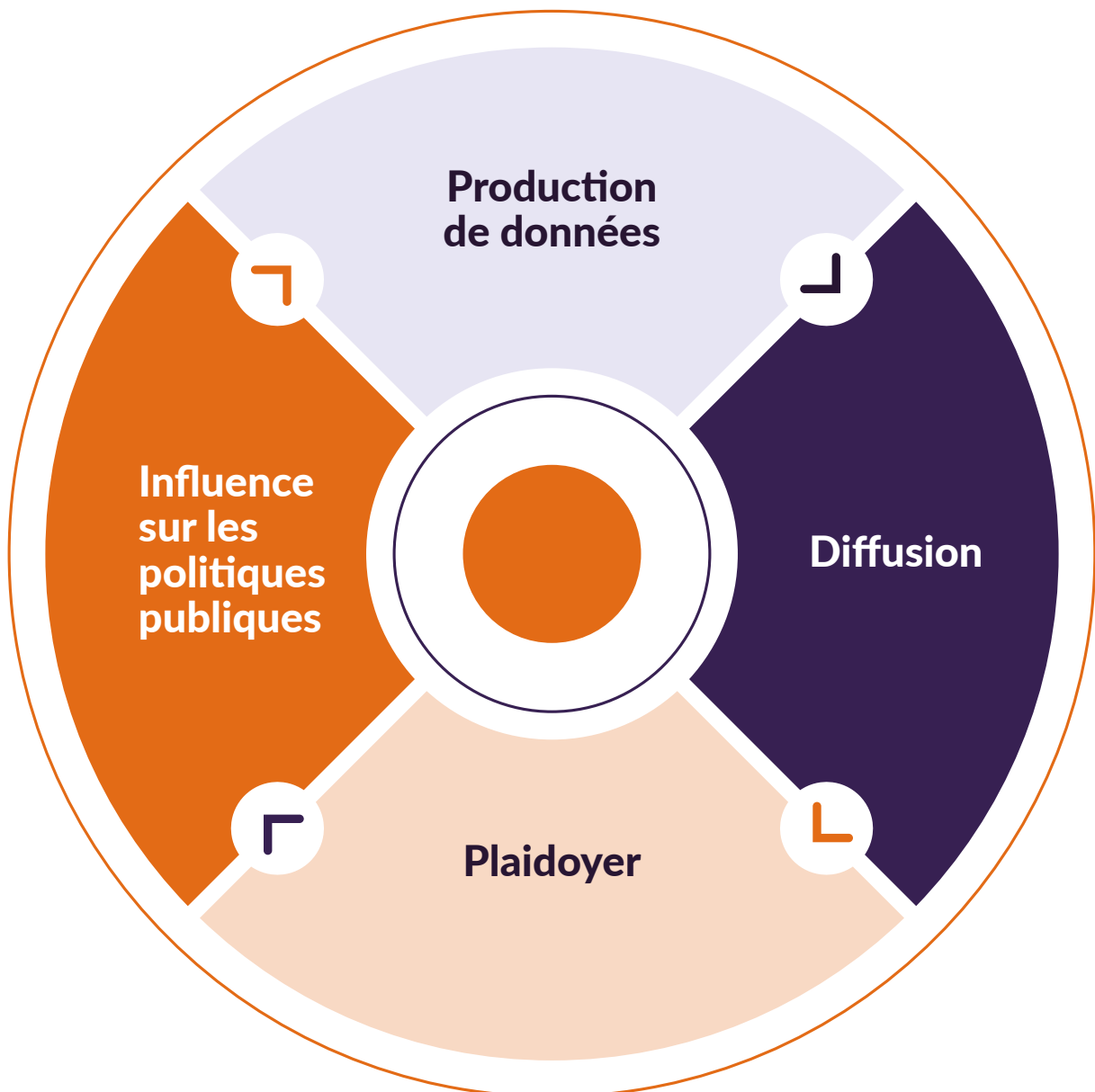


Produits

- **Base de données de recherche** : une base de données recensant les publications et les recherches réalisées dans le cadre du projet.
- **Outils de communication** : des supports de communication (brochures, affiches, vidéos) pour diffuser les résultats de la recherche.
- **Réseau d'experts** : un réseau de chercheurs, d'universitaires et d'acteurs de la société civile travaillant sur les questions de genre.
- **Rapports d'influence** : des rapports évaluant l'impact des actions de plaidoyer sur les politiques publiques.

Campagne annuelle sur les résultats des recherches

Ressources pour la mise en œuvre des politiques genre



Stratégies et activités

Mise en place de programmes de recherches pluridisciplinaires participatives :

- Identifier des thématiques de recherche prioritaires en lien avec les enjeux de genre.
- Créer un groupe / communauté de chercheurs.
- Renforcer les pratiques en matière d'éthique et de protection liées à la recherche
- Diffuser les résultats de la recherche à travers des publications scientifiques, des rapports, des articles de vulgarisation, etc.

Développement de partenariats stratégiques :

Afin de renforcer l'impact de ses actions et de consolider son expertise en matière de genre, l'APDL mettra en place une stratégie de partenariat ambitieuse. Cette dimension de la stratégie visera à établir des collaborations durables avec des centres de recherche et des institutions universitaires, tant au niveau national qu'international. Ces partenariats reposeront sur la co-construction des projets de recherche et de diffusion des connaissances avec des centres de recherches et des institutions universitaires. La finalité de cette approche est d'améliorer la production de savoirs sur le genre et le développement et de légitimer les analyses de genre en s'appuyant sur des données scientifiques rigoureuses.

Diffusion des connaissances :

Afin de maximiser l'impact de ses recherches et de favoriser un changement durable, l'APDL s'engage à investir dans la production de contenus de qualité et à les diffuser largement auprès d'un public diversifié. Pour ce faire, l'organisation mettra en place une stratégie de communication innovante, axée sur la production de supports variés et adaptés à différents publics.

L'APDL produira des supports de communication innovants tels que des infographies, des vidéos courtes et des animations pour rendre les connaissances sur le genre et le développement accessibles à tous, en particulier aux jeunes générations. Ces outils seront diffusés sur les réseaux sociaux et sur les plateformes numériques pour toucher un large public et susciter l'engagement. Parallèlement, l'organisation créera régulièrement des conférences, des séminaires et des ateliers pour partager les résultats de ses recherches avec les acteurs de la société civile, les décideurs politiques, les universitaires et le grand public. Ces événements permettront de créer des espaces de dialogue et de favoriser les échanges entre les différents acteurs impliqués dans la promotion de l'égalité des sexes.

Enfin, l'APDL développera des partenariats avec des organisations sœurs en Afrique centrale pour organiser des événements régionaux et ainsi élargir la portée de ses actions. Ces collaborations permettront de renforcer les réseaux existants et de favoriser l'émergence de nouvelles initiatives en matière de genre.

En somme, en investissant dans la diffusion de ses connaissances, l'APDL contribuera à créer un environnement plus favorable à l'égalité des genres en Afrique centrale.



Renforcement des capacités des acteurs de la société civile :

Pour favoriser l'émergence d'un mouvement féministe fort et autonome, l'APDL s'engage à renforcer les capacités des acteurs de la société civile. Cette démarche permettra aux organisations de la société civile de mener leurs propres recherches, de développer des projets innovants et de contribuer ainsi à l'avancement de l'égalité des genres.

L'APDL organisera des formations spécialisées à destination des acteurs de la société civile, portant sur :

- Les méthodes de recherche féministes : ces formations permettront aux participants d'acquérir les outils méthodologiques nécessaires pour mener des recherches de qualité sur les questions de genre.
- L'analyse de données : les participants apprendront à collecter, analyser et interpréter des données quantitatives et qualitatives afin de produire des résultats fiables et pertinents.
- La communication des résultats : les formations porteront également sur les techniques de communication pour diffuser les résultats de recherche auprès d'un large public et influencer les politiques publiques.

En résumé, en renforçant les capacités des acteurs de la société civile, l'APDL contribuera à renforcer le mouvement féministe et à faire avancer l'égalité des genres en Afrique centrale.

Plaidoyer basé sur des preuves :

Pour influencer les politiques publiques et promouvoir un changement durable, l'APDL s'appuie sur des preuves scientifiques solides. Les résultats des recherches menées sont utilisés pour élaborer des arguments convaincants et étayer les recommandations formulées. Ces arguments sont ensuite présentés aux décideurs politiques à tous les niveaux (local, national et international) afin de les inciter à adopter des mesures en faveur de l'égalité des sexes. Pour atteindre cet objectif, l'APDL met en œuvre des campagnes de sensibilisation et de mobilisation ciblant différents publics : les parlementaires, les fonctionnaires, les organisations internationales, mais aussi la société civile dans son ensemble. Ces campagnes visent à sensibiliser l'opinion publique aux enjeux de l'égalité des sexes et à mobiliser les citoyens pour qu'ils exercent une pression sur les décideurs politiques. En combinant recherche de qualité, arguments solides et actions de plaidoyer ciblées, l'APDL contribue à faire évoluer les mentalités et les politiques en faveur d'un monde plus juste et égalitaire.



Pilier 3 : Renforcement institutionnel et mobilisation de ressources supplémentaires

Afin d'assurer la pérennité et l'extension de ses activités à l'échelle nationale, l'APDL s'engage dans un processus de renforcement institutionnel ambitieux. Ce pilier vise à diversifier les sources de financement, à optimiser la gestion des ressources humaines et financières, et à renforcer la visibilité de l'organisation. Concrètement, il s'agit de mettre en place un système comptable rigoureux, de doter l'APDL d'un siège social adapté, de renforcer les compétences des équipes et d'attirer de nouveaux talents.

Objectifs spécifiques

- **Diversification des sources de revenus** : dépasser le modèle de financement traditionnel en explorant de nouvelles opportunités de financement (fondations, entreprises privées, etc.) et en renforçant les partenariats existants.
- **Renforcement des capacités financières** : mettre en place un système comptable robuste et transparent, aligné sur les normes internationales, afin d'améliorer la gestion financière et de faciliter les audits et la redevabilité.
- **Développement des ressources humaines** : recruter et former du personnel qualifié, mettre en place des plans de carrière et des systèmes de rémunération attractifs pour retenir les talents.
- **Amélioration des infrastructures** : acquérir un siège social adapté, équiper les équipes de matériel informatique performant et sécuriser les données pour garantir la continuité des opérations.

Indicateurs de performance

Financiers :

Augmentation du montant total des ressources mobilisées (en précisant les différentes sources : subventions, dons, contrats).

Réduction du taux de dépendance à une seule source de financement.

Taux de conformité aux normes comptables internationales.

Institutionnels :

Nombre de partenariats noués avec de nouveaux bailleurs de fonds.

Nombre de formations dispensées au personnel.

Taux de rotation du personnel.

Note obtenue lors des audits externes.

Pourcentage de projets réalisés dans les délais et dans le respect du budget.



Culture d'entreprise :

Taux de satisfaction des employés.

Nombre d'initiatives mises en place pour renforcer la culture d'entreprise (événements, formations, etc.).

Nombre d'outils de gestion mis en place et utilisés par les équipes.

Produits

- **Système d'information comptable et financière** : un système comptable intégré, sécurisé et conforme aux normes internationales, comprenant un manuel de procédures détaillé.
- **Plan de développement des ressources humaines** : un plan précisant les besoins en compétences, les politiques de recrutement, de formation et de rémunération.
- **Stratégie de mobilisation de ressources** : un document stratégique définissant les cibles de financement, les canaux de prospection et les messages clés à communiquer aux bailleurs.
- **Manuel de procédures** : un ensemble de documents décrivant les processus clés de l'organisation (gestion financière, gestion de projet, etc.).



V. Cycle d'intervention réinventé : une approche ascendante, collaborative et itérative

Le cycle d'intervention d'APDL est repensé pour maximiser son impact. Il s'articule autour d'une démarche ascendante, collaborative et itérative, centrée sur les besoins des communautés. Il se décline en quatre étapes principales :

1. Recherche et renforcement des capacités

Diagnostic participatif : en collaboration avec les organisations communautaires, mener des recherches approfondies pour identifier les problématiques clés, les acteurs locaux et les ressources disponibles.

Renforcement des capacités des acteurs locaux : Équiper les organisations communautaires et les populations cibles des outils méthodologiques et techniques nécessaires pour analyser les problèmes, collecter des données, et formuler des demandes claires et précises.

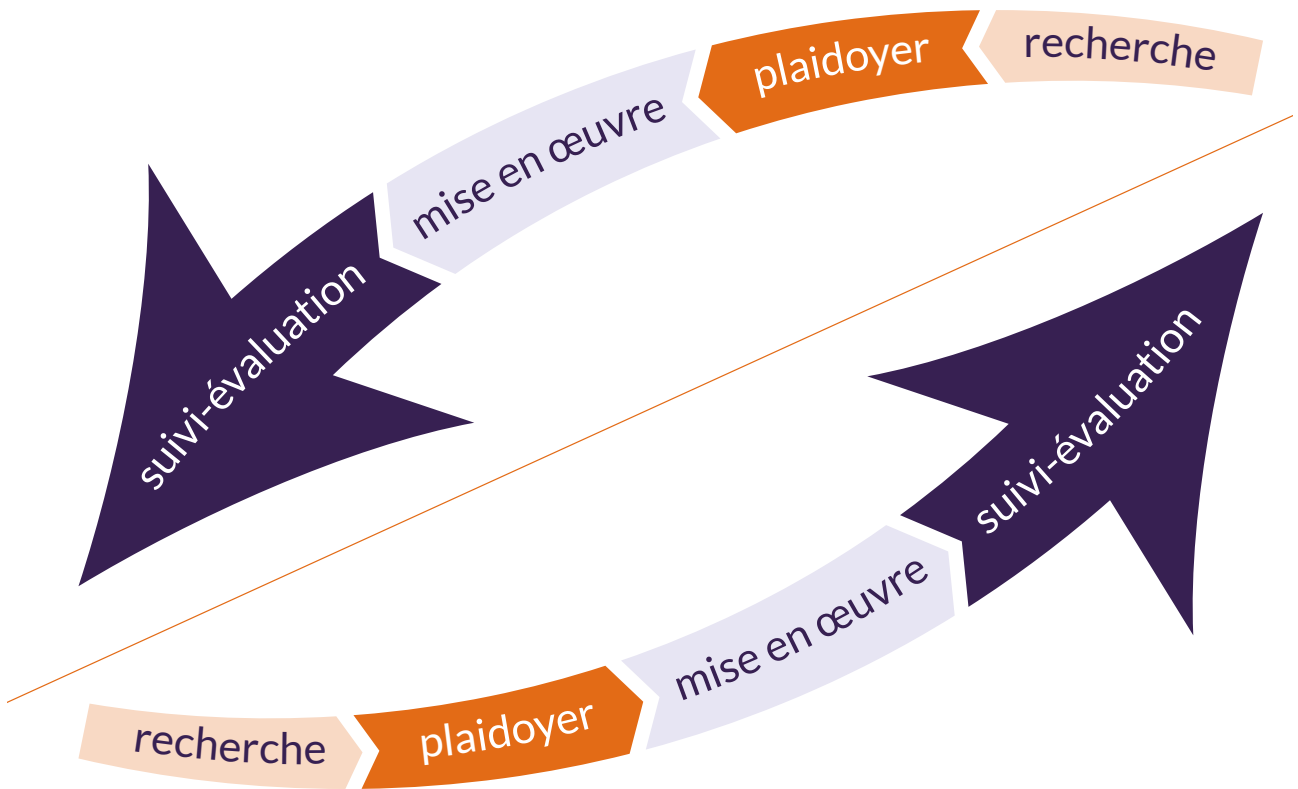
2. Co-création de solutions et plaidoyer

Ateliers de co-création : faciliter des espaces de dialogue et de co-construction entre les différents acteurs pour concevoir des solutions innovantes et adaptées au contexte local.

Élaboration de stratégies de plaidoyer : définir, avec les communautés, les messages clés, les cibles et les canaux de communication pour mener des actions de plaidoyer efficaces aux niveaux local, national et international.

Mobilisation des alliés : identifier et mobiliser les partenaires potentiels (autres ONG, institutions publiques, secteur privé) pour renforcer l'impact des actions de plaidoyer.





3. Capitalisation et diffusion des savoirs :

Documentation des expériences : documenter les processus et les résultats des projets pour en tirer des leçons et alimenter les réflexions stratégiques.

Diffusion des savoirs : partager les expériences et les connaissances acquises avec un public plus large (organisations, décideurs politiques, chercheurs, etc.)

4. Mobilisation des ressources et mise en œuvre

Recherche de financement : mettre en place des stratégies de levée de fonds diversifiées pour soutenir la mise en œuvre de projets et d'interventions qui s'appuient sur les résultats de la recherche (fonds publics, privés, mécénat, etc.).

Accompagnement à la mise en œuvre : assurer un suivi personnalisé des projets, en fournissant un appui technique et logistique aux organisations communautaires.

Suivi et évaluation : mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des interventions et ajuster les stratégies si nécessaire.



Défis et opportunités d'une recherche et d'un plaidoyer inclusifs

- **Avantages d'une approche ascendante et collaborative**

L'approche proposée présente plusieurs avantages significatifs. Tout d'abord, en impliquant directement les communautés dans la définition des problèmes et la co-création des solutions, on garantit une meilleure adéquation de ces dernières aux besoins réels du terrain. Cette appropriation par les bénéficiaires favorise leur engagement à long terme et augmente les chances de pérennité des projets. Ensuite, en renforçant les capacités des acteurs locaux, on les met en mesure de prendre en charge leur développement et de s'émanciper progressivement de l'aide extérieure. Ce renforcement de l'autonomie est un facteur clé de succès à long terme. Enfin, cette approche permet d'amplifier la voix des communautés, souvent marginalisées, et de les rendre plus visibles dans les espaces de décision. Cela contribue à une meilleure prise en compte de leurs besoins et à une plus grande équité.

- **Défis à relever et pistes de réflexion**

La mise en œuvre d'une telle approche n'est pas sans défis. Trouver le juste équilibre entre l'autonomie des communautés et le soutien nécessaire de l'organisation est un exercice délicat. Il faut éviter de paternaliser tout en assurant un accompagnement suffisant pour que les projets aboutissent. Par ailleurs, la co-création est un processus qui demande du temps. Il est donc essentiel de définir des jalons clairs et de mettre en place des mécanismes de suivi réguliers pour garantir que les projets avancent à un rythme soutenu. De plus, la diversité culturelle des communautés implique d'adapter les méthodes et les outils utilisés. Il est crucial de prendre en compte les spécificités culturelles de chaque contexte pour assurer la pertinence des interventions. Enfin, la mesure de l'impact de telles initiatives peut s'avérer complexe. Il est nécessaire de définir des indicateurs adaptés et pertinents, et de mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation robustes qui favorisent la redevabilité et l'apprentissage.

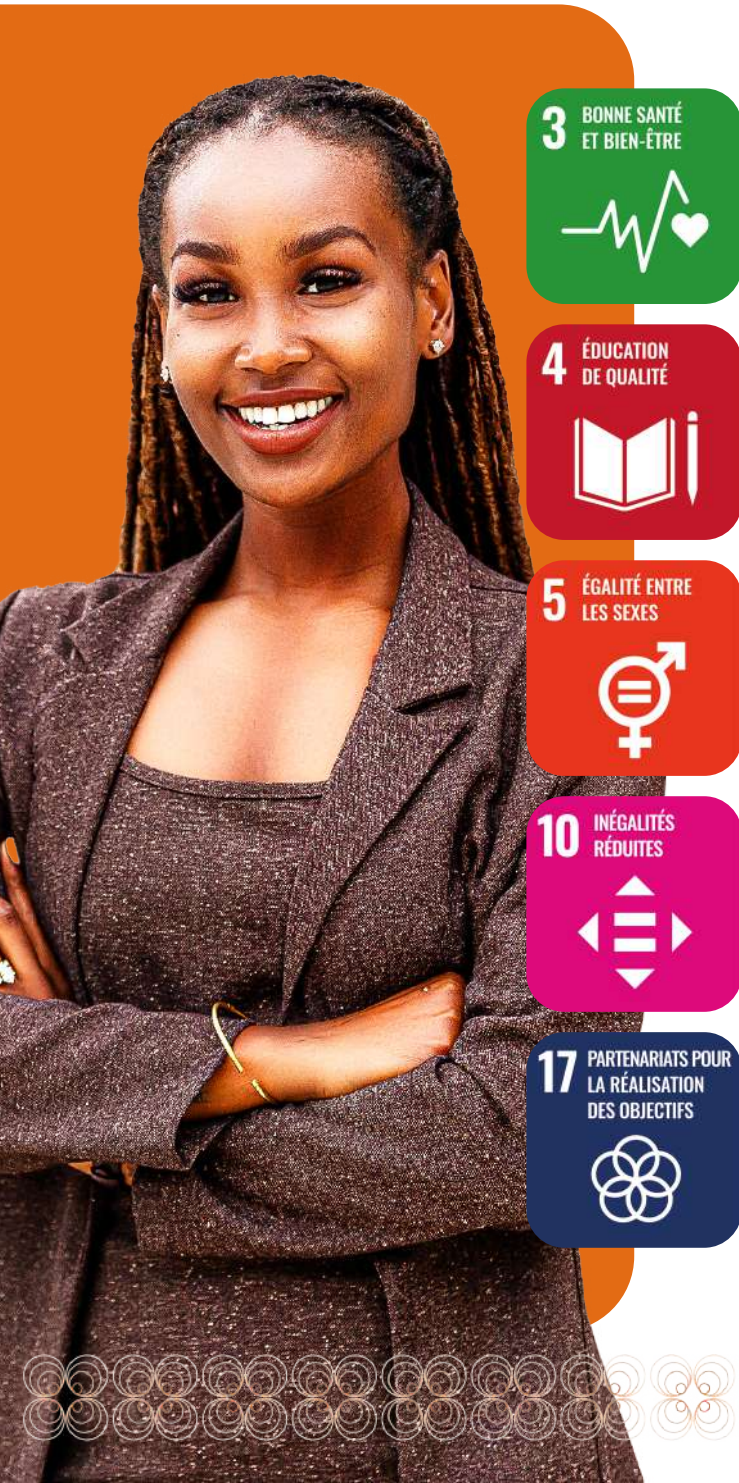
Vers une approche plus inclusive et durable du développement

En conclusion, le cycle d'intervention réinventé de APDL offre une perspective novatrice et prometteuse pour le développement. En plaçant les communautés au cœur des actions, on favorise une approche inclusive, efficace et durable. Cette approche permet de renforcer l'autonomie des populations, de favoriser l'émergence de solutions innovantes et d'améliorer la qualité de vie des bénéficiaires. Cependant, sa mise en œuvre nécessite une réflexion approfondie sur les modalités de collaboration en amont avec les partenaires communautaires, les outils méthodologiques à mobiliser parfois auprès de partenaires externes, les mécanismes d'évaluation, mais également les ressources financières et non financières importantes qui peuvent permettre des interventions personnalisées et efficaces.



VI. Engagement de l'APDL : Trois thématiques pour un développement durable

L'APDL a identifié trois thématiques prioritaires qui, au vu du contexte camerounais et d'Afrique centrale, sont essentielles pour un développement durable et inclusif. Ces thématiques sont étroitement liées et s'inscrivent dans les objectifs de développement durable (ODD).



Accès à la santé : une priorité pour le bien-être des populations

L'APDL accorde une importance capitale à l'accès à des soins de santé de qualité pour tous. En se concentrant sur la santé mentale, la santé sexuelle et reproductive et la lutte contre le paludisme, APDL s'engage à implémenter et/ou soutenir les programmes et projets visant à :

- **Améliorer la santé mentale des populations**, en particulier des femmes et des filles dont des générations successives ont accumulé des traumatismes liés aux VBG.
- **Promouvoir la santé sexuelle et reproductive** en renforçant l'accès aux services de planification familiale, de prévention des IST et de prise en charge des violences sexuelles et briser les cycles vicieux de pauvreté liés aux grossesses précoces et mariages précoces.
- **Lutter contre le paludisme**, les ravages du paludisme peuvent être jugulés en autonomisant les femmes qui jouent un rôle clé dans la lutte contre le paludisme notamment chez l'enfant.



Accès à l'Éducation et Autonomisation : Un Investissement pour l'Avenir

L'accès à une éducation de qualité est un droit fondamental qui permet aux individus de s'épanouir et de contribuer au développement de leur communauté. APDL s'engage à implémenter et/ou soutenir les programmes et projets visant à :

- **Favoriser l'inclusion socio-économique** des groupes de femmes et filles vulnérables en leur offrant des opportunités d'éducation et de formation professionnelle.
- **Lutter contre les inégalités** en matière d'accès à l'éducation et en promouvant l'équité entre les genres.
- **Renforcer l'autonomisation des femmes et des filles** en les dotant des outils nécessaires pour prendre en charge leur avenir et celui de leur famille.

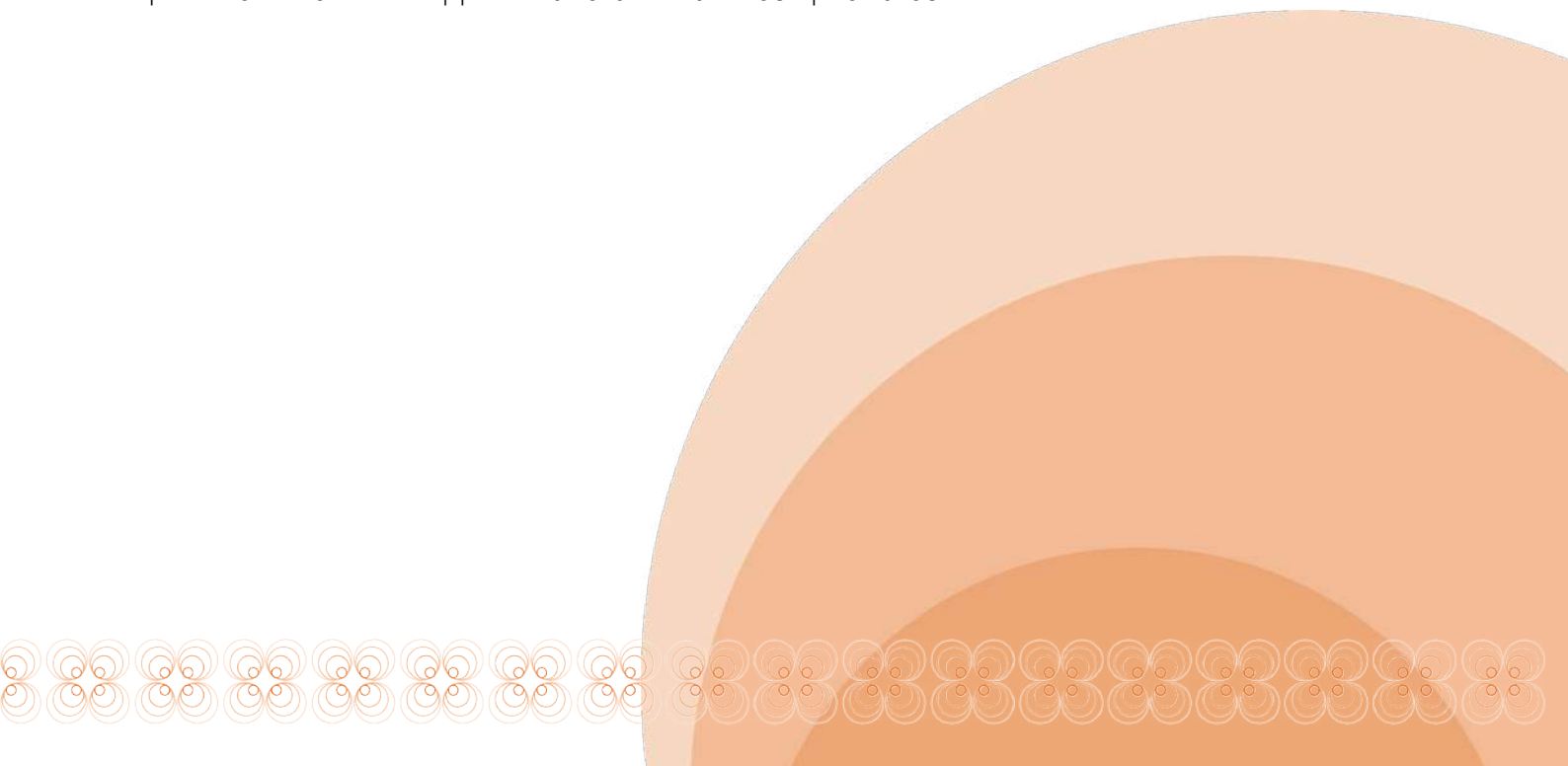
Protection et Inclusion des Femmes et des Filles : une réponse aux Violences Basées sur le Genre

La protection des femmes et des filles contre les violences basées sur le genre (VBG) est une priorité absolue pour APDL et particulièrement dans les contextes de conflits et de déplacement qui vulnérabilisent davantage les femmes et les filles. APDL s'engage à implémenter et/ou soutenir les programmes et projets visant à :

- **Lutter contre toutes les formes de VBG** en mettant en œuvre des programmes de prévention, de protection et de prise en charge des victimes.
- **Renforcer les systèmes de protection** en travaillant avec les autorités locales et les communautés pour mettre en place des mécanismes de signalement et de réponse aux VBG.
- **Promouvoir l'égalité des genres** et l'autonomisation des femmes et des filles pour leur permettre de vivre une vie libre de violence.

Ces interventions sont particulièrement importantes dans des contextes sécuritaires sensibles, où les femmes et les filles sont souvent les premières victimes des conflits et des crises.

En agissant sur ces trois fronts, l'APDL contribue à renforcer la résilience des communautés et à promouvoir un développement durable et inclusif pour tous.



VII. Ressources et budget

Estimation budgétaire

Année	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Budget	USD 1M	USD 2M	USD 2M	USD 3M	USD 4M	USD 5M
Pilier 1	30%	30%	50%	50%	35%	30%
Pilier 2	50%	45%	25%	25%	45%	50%
Pilier 3	20%	25%	25%	25%	20%	20%

1. Besoins en ressources humaines et matérielles

Face à une croissance soutenue, APDL identifie des besoins spécifiques en ressources humaines et matérielles afin d'optimiser ses opérations, de renforcer son impact et d'assurer sa pérennité.

Ressources Humaines

- **Développement des compétences internes:**

Mise en place de programmes de formation continue pour renforcer les compétences techniques et managériales des équipes existantes.

Encouragement à la mobilité interne pour favoriser l'acquisition de nouvelles expériences.

- **Acquisition de nouveaux talents:**

Recrutement de profils spécialisés dans des domaines clés tels afin d'approfondir les expertises.

Mise en place d'une politique de rémunération attractive et de bénéfices sociaux pour fidéliser les collaborateurs.

- **Renforcement des équipes terrain:**

Recrutement de collaborateurs basés dans les 10 régions du Cameroun et dans les zones cibles en Afrique centrale pour assurer une présence locale et faciliter l'implémentation des projets.

- **Structuration des fonctions finances et administrations :**

Création de nouveaux postes à temps plein et fixe pour assurer un suivi rigoureux des finances et une mise en œuvre efficace des politiques et procédures.

Mise en place de systèmes d'information adaptés pour optimiser la gestion administrative et implémenter une culture organisationnelle forte.



Ressources matérielles

- **Amélioration des infrastructures:**

Acquisition de nouveaux locaux pour accueillir la croissance de l'organisation et offrir un environnement de travail agréable.

- **Renforcement de l'outil informatique:**

Acquisition d'un parc informatique performant et adapté aux besoins de chaque service.

Mise en place de logiciels de gestion intégrés pour optimiser les processus.

- **Équipement des équipes terrain:**

Acquisition de véhicules adaptés pour faciliter les déplacements et les missions sur le terrain.

Fourniture d'équipements techniques (ordinateurs portables, téléphones, etc.) pour une meilleure connectivité.

Les besoins en ressources humaines et matérielles identifiés sont essentiels pour accompagner la croissance d'APDL et lui permettre d'atteindre ses objectifs. Une stratégie de recrutement ciblée, couplée à des investissements dans les infrastructures et les outils de travail, permettra de renforcer la capacité d'action de l'organisation et d'améliorer son efficacité.

Identification des sources de financement.

APDL a pour ambition de développer une philanthropie féministe à base communautaire. Il s'agit d'une approche ancrée dans les communautés, soutenue par des partenariats solides et diversifiés. Pour financer son plan stratégique, l'organisation ciblera plusieurs sources de financement complémentaires

2. Mobilisation des ressources locales

- **Philanthropie féministe communautaire :** APDL mettra en place des campagnes de sensibilisation auprès du public, des particuliers et des entreprises locales. Il s'agira de promouvoir une culture de don et d'encourager le financement de projets promouvant les droits des femmes et alignés sur l'agenda communautaire. Bien que coûteux et incertain, ce moyen est un levier stratégique pour créer des liens avec les communautés et agir sur les changements de mentalités.
- **Avec les entreprises :** des partenariats seront établis avec des entreprises locales pour encourager la mise en œuvre de politiques RSE engagées. APDL, avec ses partenaires, accompagnera les petites entreprises dans la définition et la mise en œuvre d'actions RSE communes.



3. Partenariats internationaux

- **Fondations et fonds de femmes:** L'APDL ciblera des fondations internationales et des fonds de femmes ayant une expertise dans les domaines de l'égalité femmes-hommes et du développement communautaire. Ces partenariats permettront de mettre en œuvre des programmes ambitieux sur financements flexibles.
- **Consortia:** pour augmenter nos chances de succès, nous envisagerons de nous associer à d'autres organisations dans le cadre de consortiums pour répondre à des appels d'offres internationaux et mobiliser des fonds auprès des agences de développement.

4. Institutions locales et diplomatiques

- **Ambassades et représentations diplomatiques:** L'APDL sollicitera le soutien financier et technique des ambassades et des représentations diplomatiques présentes sur notre territoire.
- **Institutions locales:** nous explorerons les possibilités de financement auprès des institutions locales, telles que les collectivités territoriales et régionales.

Cette stratégie de financement diversifiée permettra à l'APDL de sécuriser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de son plan stratégique. En combinant des sources de financement locales et internationales, nous renforçons notre autonomie financière et notre capacité à agir de manière durable.



VIII. Conclusion

Ce plan stratégique ambitieux, avec un positionnement idoine et objectif dans la chaîne d'intervention du développement, permettra à APDL, à ses partenaires et à toutes les parties prenantes d'accélérer la mise en œuvre des politiques de genre et l'autonomisation des jeunes filles et des femmes.

Pour ce faire, APDL va bien entendu prendre avantage du dividende démographique, de la digitalisation, de l'environnement favorable à la mise en œuvre des politiques de genre et de la volonté politique exprimée par les gouvernants. Elle se dotera d'un solide appui technique orienté projets et ayant la capacité de délivrer tous types de projets pour les partenaires et les bénéficiaires.



Consultez
notre rapport
d'impact ici !



Parler
D'Elles



© février 2025

